

LAFUMA SA

Société Anonyme au capital de 56 885 352 euros
Siège social : 3 Impasse des Prairies – 74940 Annecy le Vieux
380 192 807 R.C.S. Annecy.

Avis rectificatif.

Rectificatif d'une erreur matérielle à l'avis de réunion valant avis de convocation n°1801053 publié dans le *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* du 13 avril 2018 n°45 :

« Conformément à l'article R.225-85 du Code de commerce, seuls seront admis à assister à l'Assemblée, à s'y faire représenter ou à voter par correspondance, les actionnaires qui auront justifié de cette qualité par l'inscription en compte des titres à leur nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour leur compte, au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée, soit le **21 mai 2018 (et non le 18 mai 2018 comme indiqué précédemment)**, à zéro heure, heure de Paris : »

« L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation, peut à tout moment céder tout ou partie de ses actions. Cependant, si la cession intervient avant le deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée, soit le **21 mai 2018 (et non le 18 mai 2018 comme indiqué précédemment)**, à zéro heure, heure de Paris, la Société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. »

Le reste de l'avis est inchangé.